

APPEL A PROJETS MARSOUIN 2024

Les projets Marsouin ont pour objectif d'initier de nouvelles recherches en sciences humaines et sociales autour des usages du numérique. Ils sont également l'occasion de permettre à de jeunes chercheurs de se faire connaître au sein du réseau en leur donnant des moyens pour développer leurs propres thèmes de recherche et s'insérer dans la communauté Marsouin.

Financés par le Conseil régional de Bretagne, ils sont sélectionnés par le conseil scientifique de Marsouin. Les projets doivent s'inscrire dans les axes de recherche de Marsouin présentés ci-après.

La durée des projets est de **12 mois**.

Questionner les usages est plus que jamais d'actualité, car ceux-ci ont évolué avec les développements technologiques et la diffusion du numérique dans la société. Ces dernières années ont été marquées par la numérisation des services publics, la pandémie de COVID-19 ou encore le développement accéléré de l'intelligence artificielle et son extension à de nombreux domaines (privé, professionnel et public). Mais les enjeux sociaux sont toujours présents et le recul de la recherche plus que jamais nécessaire pour aller au-delà de la communication.

Les soumissions de projets adressées au GIS Marsouin proposeront de traiter de cette question selon [les axes de recherche du GIS Marsouin](#).

Calendrier **15 avril 2024** : clôture de l'appel à projets

30 mai 2024 : retour aux porteurs de projets

Fin septembre 2024 : décision de la Commission Permanente du Conseil Régional de Bretagne.

Critère obligatoire

Le porteur du projet doit être membre ou chercheur permanent d'un laboratoire de « pleins droits »¹ de Marsouin.

Les laboratoires membres « de plein droits » de Marsouin sont les suivants :

AMURE	APP	Arènes	CREAD	CREM	CREST-ENSAI
ESO-Rennes	Géoarchitecture	IODE	LABERS	LEGO	LiRIS
LP3C	LUSSI	PREFics			

Si vous faites partie d'un laboratoire breton rattaché à l'une des universités bretonnes, à l'ENSAI ou Sciences-Po Rennes, ou IMT Atlantique mais non mentionné ci-dessus, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous étudions l'éligibilité de votre projet.

Critères de sélection des projets

Le conseil scientifique sélectionnera un maximum de 7 projets (de préférence 5 projets) après évaluation des projets par des chercheurs membres de Marsouin, ou extérieurs, sollicités en fonction de leur expertise sur les thèmes des projets déposés.

L'évaluation reposera sur la qualité et l'originalité des questions de recherche et/ou des méthodologies présentées.

La faisabilité du projet dans un temps court sera également étudiée.

Il serait également apprécié (mais non obligatoire) que la recherche intègre plusieurs partenaires Marsouin (différents laboratoires membres de Marsouin).

Les résultats du projet devront faire l'objet :

- D'un rapport de recherche final à la date de clôture du projet
- D'une présentation au séminaire Marsouin 2025 ou 2026
- D'un ou plusieurs articles de recherche publiés sur le site www.marsouin.org
- Dans le cas où les auteurs ont cédé leur droit à des revues académiques, a minima d'un « 4 pages de recherche » destiné à présenter une synthèse des travaux pour le site Marsouin
- À moyen terme, de publications dans des revues à comité de lecture et des communications dans des colloques et/ou séminaire

¹ Les laboratoires membres de pleins droits sont rattachés aux établissements d'enseignement et de recherche fondateur de Marsouin, situés en région Bretagne, contrairement aux laboratoires membres associés, rattachés à des établissements des Pays de Loire. Ces derniers ne peuvent bénéficier des financements de la Région Bretagne.

Les axes de recherche Marsouin

Marsouin accueille et soutient les équipes de recherche en sciences sociales qui travaillent aux carrefours entre les outils numériques, les personnes et leurs environnements. Depuis plus de 20 ans le GIS croise les disciplines et mutualise les savoirs, il défriche, précise et clarifie les enjeux socioéconomiques liés aux usages du numérique pour mettre à disposition des décideur·euse·s, des citoyen·enne·s et des chercheur·euse·s, une gamme de données et d'analyses unique en France.

Cette recherche se décline selon 7 axes :

Innovations technologiques et nouveaux usages (IA, IoT...)

Les recherches questionnent la place et l'usages du numérique dans les procédés d'innovation technologiques, sociétaux et organisationnelles. L'expansion de l'intelligence artificielle bouscule les modes d'organisation des entreprises et interroge par exemple la place de l'humain dans ce nouveau paysage. Quelles nouvelles compétences sont nécessaires pour encadrer l'utilisation d'une telle technologie ? Quels sont les bénéfices et les risques pour les organisations utilisant l'intelligence artificielle ? Comment son utilisation doit-elle être encadrée ?

Numérique sécurisé et raisonné

Les réflexions scientifiques menées au sein de Marsouin tendent à questionner et comprendre le développement d'une société numérique sécurisée et raisonnée. Par ces termes, la recherche tend à interroger le développement d'un numérique sobre en énergie et en matériaux, un numérique inclusif et encadré dans son utilisation ainsi qu'un numérique sécurisé pour tous. Il est donc question de l'impact des technologies numériques sur l'humain et l'environnement et de la gestion des risques numérique. Quels sont les types de risques liés au numériques auprès des différents acteurs sociétaux (institutions, entreprises et individus) ? Quel est l'état de connaissance des risques numériques de la société ? Comment ces risques numériques sont-ils anticipés ?

Santé et bien être

Ici, les recherches portent sur les usages numériques liés à la santé : autonomie et émancipation des usagers, consultation ou intervention médicale à distance, auto-diagnostic et automédication, coordination des acteurs de la santé, partages d'expériences de patients, éthique en santé, etc.

Ce champ de recherche explore également la thématique des usages problématiques du numérique, des effets des technologies numérique sur la santé mentale et des questions transversales d'encadrement de l'utilisation de ces technologiques.

Éducation et apprentissages

Ici, on parle des processus cognitifs et sociaux mobilisés dans les environnements numériques d'apprentissage : quelle place pour le numérique dans le développement de projets pédagogiques, quelles technologies, quels enseignements et quelle didactique dans l'appropriation des savoirs ?

On traite ici également des questions de numérique scolaire à la maison et dans la place des parents dans ces dispositifs (suivi scolaire, lien avec l'enseignant et administration).

Ce thème mobilise tant la psychologie des apprentissages que les sciences de l'éducation ou celles de l'information-communication. Les approches d'évaluation ergonomique des environnements d'apprentissage, celles qui portent sur les pédagogies actives et les processus cognitifs mobilisés par les apprenants demeurent aussi pertinentes.

Stratégie, modèles économiques et management des organisations

Ici, on observe les mutations liées aux outils numériques dans de nombreux secteurs d'activités, marchands ou non. Il s'agit de caractériser de nouveaux écosystèmes et modèles d'affaires et de comprendre leurs potentialités en termes de création de valeur, d'emplois et de croissance économique. Dans ce cadre, on observe particulièrement les dynamiques de production et de valorisation de données, liées aux modes de consommation et de production sur Internet.

Inclusion, territoires et politiques publiques

Ici, on cherche à saisir les effets spatiaux de l'Internet, en termes de dispersion ou de polarisation d'activités économiques, culturelles ou d'initiatives démocratiques en s'intéressant aux conditions de la croissance physique du réseau Internet dans les territoires, où se mêlent opérateurs privés et acteurs publics

On interroge tant le potentiel émancipateur que l'exclusion sociale provoqués par la densification des usages numériques, incontournables dans un contexte de dématérialisation (administrative, notamment) et mettant en exergue des problématiques d'accès au droit et d'exercice de la citoyenneté.

Enfin, on observe également ici les transformations des constructions identitaires et territoriales sous l'effet des médias.

Cultures, médias et communications

Ici, c'est le monde des médias que l'on déploie : circulation des informations, transformations du journalisme et des modes de production de l'information, pratiques informationnelles et culturelles en ligne etc.

Tout cela peut avoir partie liée tant avec des questions de démocratie, de citoyenneté, de pouvoirs et de militantisme qu'avec des aspects ordinaires des usages numériques dans le monde des médias. On questionne notamment : l'éducation aux médias à l'école et hors l'école, le développement de dispositifs face à la désinformation et le développement de compétences transversales à l'école.

Modalités de réponse à l'appel à projet

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 15 avril 2024 par mail à projets@marsouin.org, et il est fortement conseillé de prendre contact au plus tôt avec l'équipe marsouin (projets@marsouin.org) en vue du montage de projet.

Le dossier de candidature comprend une présentation du projet suivant le formulaire ci-joint, comprenant un budget prévisionnel.

Le modèle de fiche financière joint à cet appel à projet peut vous aider à construire votre budget, mais sa version définitive ne sera à retourner que pour le 15 juin 2024, pour les projets qui ont été retenus par le conseil scientifique.

Dépenses éligibles

Le montant du soutien régional pour les projets de recherche peut s'échelonner de quelques milliers d'euros jusqu'à 30 000 euros pour les projets les plus ambitieux, qui devront faire la preuve d'une capacité à rassembler plusieurs laboratoires membres de Marsouin et d'une vocation à porter une recherche structurante (par exemple, en vue du dépôt ultérieur d'un projet ANR, etc.).

Le montant total de l'enveloppe prévue par la Région Bretagne pour financer l'ensemble des projets retenus (7 au grand maximum) est de 60 000 euros.

Le montant minimum des budgets est de 3 000 euros par laboratoire partenaire.

Les dépenses éligibles sont :

- Personnel additionnel : en plus des chercheurs titulaires de l'école ou université de rattachement impliqués dans le projet, la subvention régionale peut couvrir le coût d'un stage ou d'un CDD court (ingénieur d'étude/de recherche),
- Missions : frais de déplacement pour l'organisation de réunion de coordination, pour du terrain, ou pour la valorisation du projet dans des colloques/séminaires,
- Prestations : sous-traitance pour la retranscription d'entretiens, de traduction, ou recours à un prestataire extérieur pour du développement, etc.
- Achats : documentation, petit matériel (équipement inférieur ou égal à 500 euros TTC par unité)

Ne sont pas éligibles :

- Les achats d'ordinateurs, et autres équipements
- Les frais de gestion éventuellement appliqués par l'institution de recherche à laquelle vous êtes affilié. Ceux-ci s'élèvent généralement à 4% du montant de la subvention. Renseignez-vous auprès de la cellule financière de votre laboratoire.

Calendrier de l'appel à projets

- Date-limite de dépôt des projets : 15 avril 2024 par mail à projets@marsouin.org
- Notification aux porteurs de projets des résultats de l'évaluation : début juin
- Et pour ceux sélectionnés par le CS, envoi le 15 juin 2024 au plus tard :
 - de la fiche financière ci-jointe remplie avec l'aide de la cellule financière de votre institution de rattachement en fonction du budget attribué
 - du projet éventuellement modifié pour prendre en compte les remarques du CS
- Vote du financement des projets par le Conseil Régional de Bretagne : septembre 2024
- Lancement des projets : à compter de la date de signature de l'arrêté d'attribution de la subvention régionale (automne 2024), les porteurs de projets disposent de 6 mois pour effectuer la première dépense qui compte comme date de lancement du projet
- Une fois la première dépense effectuée, vous disposez d'un délai de 12 mois maximum pour effectuer l'intégralité des dépenses financées dans le cadre de ce projet
- Passés ces 12 mois, les porteurs de projet disposent de trois mois pour rendre le rapport scientifique et le bilan financier au Conseil Régional.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe Marsouin par mail : projets@marsouin.org

www.marsouin.org